

témérité une fourberie monacale. Baronius s'estima heureux de se voir vaincu par un saint, et rétracta aussitôt ce qu'il avait écrit : on rétablit alors le nom de Félix dans le Martyrologe, où son culte fut confirmé. Cependant il est difficile de concilier ce jugement avec celui de saint Athanase, qui regardait le nouveau pontife comme un monstre que la malice de l'Antechrist avait placé sur le saint-siège.

Depuis le règne de Constantin, le christianisme continuait sa marche progressive; le polythéisme s'éteignait en Orient et en Occident, malgré l'opposition de quelques empereurs qui restaient attachés au culte des anciens dieux, et malgré le charme de ses mythes, création ravissante de l'imagination des poètes. Les brillants symboles de l'esprit, de l'amour et de la matière, triple unité des facultés humaines, scindés dans leurs diverses manifestations par les divinités païennes, Rhée, Saturne, Jupiter, Minerve, Vénus et Apollon, se réunissaient, se confondaient dans la trinité mystérieuse et nouvelle, composée de Dieu le Père, Dieu le Fils et de l'Esprit saint; et les hommes s'enthousiasmaient des formes ascétiques de cette religion toute immatérielle.

En cela l'humanité fit-elle un pas immense, et les peuples en abandonnant la doctrine du panthéisme pour se jeter dans un spiritualisme outré ont-ils opéré un mouvement qui était nécessaire à la marche ascendante de la civilisation? C'est un problème qui n'est point encore résolu!

## DAMASE,

VALENTINIEN,

VALENS,  
empereurs.

39<sup>e</sup> PAPE.

GRATIEN,

THÉODOSE,  
empereurs.

Naissance de Damase. — Il embrasse le parti de l'antipape. — Sédition violente excitée par les deux papes, Damase et Ursin. — Damase est victorieux. — Il fait mettre le feu à la basilique. — On trouve cent trente-sept cadavres sous les décombres de l'église. — Luxe des évêques de Rome. — Débauches des prêtres. — Damase persécute ses ennemis. — Hypocrisie du pape. — Il fait massacrer des fidèles rassemblés dans une église. — Des imposteurs en font un saint. — Affreux scandale donné par le pape; il est accusé d'adultère. — Loi contre l'avarice insatiable du clergé. — Vols odieux des prêtres. — Les ariens persécutent les orthodoxes. — Damase veut imposer son autorité à saint Basile. — Il est maltraité par cet évêque. — Mort de saint Athanase. — Les lucifériens. — Les donatistes. — Ambition des papes. — Hérésie des priscillianistes. — Les femmes se jettent avec enthousiasme dans cette nouvelle secte. — Débauches dans leurs assemblées. — Nouvelle accusation d'adultère contre le pape Damase. — Sa mort.

Damase était Espagnol de naissance et fils d'un écrivain nommé Antoine, qui vint s'établir à Rome pour exercer le métier de scribe. Le jeune Damase ayant été élevé avec grand soin dans l'étude des belles-lettres, entra dans les ordres et suivit le pape Libère, envoyé en exil à Bérée, ville de la

Thrace : il revint plus tard à Rome, abandonnant son protecteur pour embrasser le parti de Félix.

Après la mort de Libère, les factions qui divisaient le clergé excitèrent une violente sédition pour lui donner un successeur. Chaque parti s'assembla séparément : Damase, qui avait alors soixante ans, fut élu et ordonné dans la basilique de Lucine, tandis que le diacre Ursin était proclamé dans une autre église. Quand il fut question de monter sur le siège papal, les deux compétiteurs se disputèrent le trône avec acharnement ; et le peuple prenant parti dans ce schisme en vint à une révolte sérieuse. Juventius, préfet de Rome, et Julien, préfet des vivres, envoyèrent en exil Ursin ainsi que les diacres Amantius et Loup, les principaux meneurs : ils firent ensuite arrêter sept prêtres séditeux qu'ils voulaient bannir de la ville ; mais le parti d'Ursin les arracha des mains des officiers, et les conduisit triomphants à la basilique de Jules. Pour les chasser, les partisans de Damase se rassemblèrent, armés d'épées et de bâtons, le pontife à leur tête : ils assiégèrent la basilique, et les portes étant enfoncées, ils égorgèrent les femmes, les enfants, les vieillards, et le massacre se termina par l'incendie : le lendemain on trouva sous les décombres les cadavres de cent trente-sept personnes qui avaient été tuées par les armes ou étouffées par les flammes. Le préfet Juventius ne pouvant apaiser la sédition, fut obligé de se retirer.

L'auteur qui rapporte ces faits blâme également la fureur des deux factions. Il ajoute : « Quand je considère la » splendeur de Rome, je comprends que ceux qui désirent » la place d'évêque de cette ville doivent faire tous leurs ef-



abandonnant son pro-

qui divisent le

pour lui donner un

separément : Damase

et ordonné dans la basi-

Ursin était proclamé

Quand il fut question de monter sur le

les deux compétiteurs se disputèrent le trône

et le peuple prenant parti dans ce schisme

se livra à une révolte sévère. Juvenius, préfet de Rome,

et Josen, préfet des vivres, envoyèrent en exil Ursin ainsi

que les disciples Avianus et Loup, les plus fameux meneurs

de ce schisme, sept prêtres, et dix-neuf autres qu'ils voulaient

arracher des mains de Ursin, mais le parti d'Ursin les arracha des

et les vendus triomphants à la bas-  
tille de Jules. Pour les châtier, les partisans de Damase se

rassemblèrent, armés d'épées et de javalons, le pontife à leur

tête : ils assiégèrent le basilique, et les portes étant enfon-

ces, ils y entrèrent, et les hérétiques, les vieillards, et

les autres furent par l'assaut, et le lendemain on

trouva sur le pavé les cadavres de cent trente-sept

qui avaient été tués, par des armes ou étouffés

par les pierres. Le préfet Juvenius se voyant apaiser la

révolte, se retira.

Le pape Damase rapporte ces faits avec également la fu-

reur et la cruauté. Il ajoute : « Quand je considère la

oppression de Juvenius, je comprends que ceux qui désirent

la paix d'Espagne, de cette ville doivent faire tous leurs ef-



» forts pour l'obtenir; elle leur procure de grandes dignités,  
» de riches présents et les faveurs des dames; elle leur  
» donne des chars pompeux, des vêtements magnifiques, et  
» une table si recherchée, qu'elle surpasse celles des rois. »

Damase était encore plus sensuel que ses prédécesseurs, il aimait à jouir des douceurs d'une vie molle et voluptueuse: Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, lui disait en plaisantant: « Faites-moi évêque à votre place, si vous désirez que je devienne chrétien. » Et certes, un aussi riche seigneur n'eût pas ambitionné la chaire de saint Pierre, si la conduite de Damase eût été plus apostolique.

Le luxe de l'Église latine était odieux à saint Jérôme et à saint Grégoire de Nazianze, qui s'en plaignaient avec indignation. Ils ont appelé le clergé romain, un sénat de pharisiens, une troupe d'ignorants séditieux, une bande de conjurés; ils blâment sans ménagement les prodigalités, les débauches, les fourberies des prêtres, et condamnent l'élevation de Damase sur le saint-siège, comme ayant été obtenue par la force et par la violence.

Quant à l'antipape Ursin, sa consécration était également des plus irrégulières, ayant été faite par un seul prélat, Paul, évêque de Tibur, homme grossier et ignorant: cependant les schismatiques continuèrent à se réunir dans les cimetières des martyrs, et conservèrent une église où ils tenaient leurs assemblées, quoiqu'ils n'eussent ni prêtres ni clercs dans la ville.

Damase ne pouvant les soumettre, eut recours à l'autorité du prince pour obtenir l'ordre de les chasser de Rome: joignant ensuite l'hypocrisie au fanatisme, il fit des processions

solemnelles pour demander à Dieu la conversion de ces obstinés schismatiques. Mais lorsqu'il eut reçu de l'empereur l'autorisation de détruire ses ennemis, le pontife, changeant tout à coup de tactique, rassembla ses partisans, et, la tiare sur la tête, une masse d'armes à la main, il pénétra dans la basilique, fondit sur les hérétiques en donnant le signal du combat; le carnage fut long et sanglant; le temple d'un Dieu de clémence et de paix fut souillé par le viol et les assassinats!

Cette terrible exécution ne put encore abattre la faction des ursins : alors le saint-père, profitant du jour de l'anniversaire de sa naissance, rassembla plusieurs évêques auxquels il voulait arracher la condamnation de son compétiteur. Ces prélats, fermes et équitables, répondirent qu'ils s'étaient réunis pour se réjouir avec lui, et non pour condamner un homme sans l'entendre.

Tel était ce pape, que des imposteurs osent appeler « très-pieux et très-saint personnage. »

L'accusation d'adultère qui dans la suite fut intentée au saint-père, par Calixte et Concordius, paraît établie sur les preuves les plus irrécusables : le synode qui le justifia de cette accusation n'a pas changé les convictions sur cet affreux scandale, car si l'imposture avait été avérée, les accusateurs eussent été livrés au bras séculier pour être punis selon la rigueur des lois romaines, et nous savons au contraire qu'ils furent soutenus par les principaux magistrats.

Pour faire connaître l'esprit et les mœurs du clergé de cette époque, il est important de parler d'une loi que les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, firent publier vers la fin de l'année 370. Elle défendait aux ecclésiastiques et à

ceux qui se faisaient nommer continens, d'aller dans les maisons des veuves et dans celles des filles qui demeuraient seules, ou qui avaient perdu leurs parents : dans le cas de contravention, elle permettait aux parents ou alliés de déférer les prêtres coupables aux tribunaux. Elle défendait en outre aux gens d'église, sous peine de confiscation, de recevoir, à titre de donation ou par testament, les biens de leurs pénitentes, à moins que, par droit de proximité, ils ne fussent les héritiers légitimes : cette loi était lue chaque dimanche dans toutes les églises de Rome. On suppose que le pape l'avait demandée lui-même, afin de réprimer par le secours de la puissance séculière l'avarice de plusieurs clercs, qui séduisaient les dames romaines pour s'enrichir de leurs dépouilles. Car l'avidité des ecclésiastiques les avait conduits à une corruption effroyable; ils surpassaient les plus habiles dans l'art d'extorquer les successions, et leur prudence était si merveilleuse, qu'on n'osait pas même les en accuser juridiquement.

Saint Jérôme blâmait ouvertement cette loi contre l'avarice des prêtres, qui imprimait une marque d'infamie sur le clergé. Cependant elle lui paraissait juste et nécessaire. « Quelle honte, s'écriait-il, de voir des ministres païens, des » bateleurs, des comédiens, des cochers publics, des femmes » débauchées, hériter sans obstacles, pendant que les clercs » et les moines sont les seuls auxquels il soit défendu de recueillir des héritages!.... Cette défense est faite non par » des princes païens ni par des persécuteurs du christianisme, mais par des empereurs chrétiens! Je n'ose pas » me plaindre de la loi, car mon âme est profondément at-